

Agroécologie et alimentation : quelles transitions pour une planète vivable ?

projets de recherche-action

**APPEL À
PROJETS
2022**

DÉPÔT DES DOSSIERS :
DU 10 FÉVRIER AU
11 MAI 2022

Agroécologie

Pour la Fondation de France, l'**agroécologie** n'est pas à considérer comme une forme particulière d'agriculture mais comme une vision pouvant transformer toutes les formes actuelles d'agriculture et comme une inspiration sur les chemins pour y parvenir. Elle impose cependant de profonds changements dans la façon (critères et méthodes) d'analyser, d'évaluer et de concevoir tant les pratiques de culture et d'élevage que les systèmes de production et d'échange :

- l'abandon de la recherche de solutions « passe-partout » au profit d'une diversité de systèmes à construire par les acteurs eux-mêmes, dans chaque contexte biophysique et socio-économique ;
- l'intégration des différentes échelles auxquelles opèrent les processus écologiques et socio-économiques de l'agroécologie : la parcelle (lieu des interactions, eau, sol, plantes, animaux, ...), l'exploitation agricole (unité de gestion et de vie), le territoire (échelle d'organisation du paysage, des relations sociales de proximité, des systèmes alimentaires et de maîtrise des flux et impacts sur les ressources) ;

- l'intégration des savoirs profanes (notamment sur les pratiques agricoles) et des savoirs scientifiques plus généraux (sur les processus et sur les méthodes) pour produire des connaissances utilisables par le plus grand nombre ;
- une réinscription des pratiques dans le temps long, celui des processus écologiques (croissance d'un arbre, maintien ou restauration d'un sol de qualité, changement climatique...), celui des acteurs (nouveaux apprentissages et compétences à acquérir pour les paysans, les chercheurs et accompagnateurs, ...) et enfin celui des institutions (gouvernance, nouveaux référentiels de politiques publiques).

Contexte

Les pratiques majoritaires de production agricole ont aujourd'hui des conséquences néfastes tant pour la santé de l'environnement, des plantes et des animaux, que pour celle des humains. Ces pratiques sont de plus en plus questionnées par de larges secteurs de la société. Ce n'est donc pas un hasard si l'agroécologie occupe aujourd'hui le devant de la scène et si le besoin d'innovations agro-écologiques aux différentes échelles, depuis la parcelle jusqu'au territoire, est de plus en plus fort.

Parallèlement, s'opère une remise en question des modes de consommation alimentaire. La malnutrition, les maladies liées à la surconsommation ou l'importance du gaspillage alimentaire sont autant de défis pour les années à venir. Une alimentation durable devrait donner l'accès à tous à une nourriture saine, abordable, diversifiée et sûre, sans mettre en péril la biodiversité, les écosystèmes et les grands équilibres biologiques, tout en garantissant une résilience alimentaire des territoires.

Ces questionnements entraînent les secteurs agricole et alimentaire dans une période de crise économique et sociale dont ils ne peuvent se dégager que par une profonde mutation des systèmes de production agricole comme des systèmes de transformation et de consommation des aliments. Ces systèmes se trouvent ainsi au centre d'enjeux agro-écologiques et sociaux qui relèvent autant de la protection des écosystèmes, de leur capacité à nourrir convenablement les populations, que de l'équité sociale et de la santé publique.

Face à ce constat et aux enjeux du futur, de nombreuses initiatives ont émergé pour refonder la manière de cultiver la terre, d'élever les animaux, de nourrir les Hommes et de préserver le fonctionnement de notre planète. Bien que se déployant dans des contextes contrastés selon les territoires et les filières, ces démarches et projets agro-écologiques portent une vision commune : il est aujourd'hui indispensable et possible d'inventer progressivement de nouvelles voies pour produire, faire vivre et nourrir durablement en favorisant des systèmes agricoles respectueux de la nature et des humains.

C'est pour soutenir cette **transition agro-écologique de toutes les agricultures** de France, d'Europe et du monde que la Fondation de France, au travers de ses programmes en France et en Afrique de l'Ouest, souhaite mobiliser les acteurs et fédérer les porteurs d'enjeux dans les domaines de la recherche, du développement et du déploiement de solutions innovantes, tant à l'échelle locale qu'à celles, plus vastes, allant du bassin de consommation à la région ou au pays.

Objectifs

Cet appel à projets propose aux acteurs locaux et aux chercheurs de s'associer pour combiner les savoirs paysans et scientifiques, les expériences sociales, les expertises locales, les projets de territoires, ... afin de tester, mettre en œuvre, évaluer, capitaliser et diffuser des expérimentations locales de production et de consommation alimentaires, qui inventent, développent, diffusent et accélèrent les transitions agro-écologiques attendues.

Il s'agit de penser et expérimenter autrement l'agriculture et l'alimentation, leurs rapports aux territoires et aux femmes et aux hommes, leurs impacts sur les écosystèmes, les ressources naturelles et le climat. Pour cela, la Fondation de France met en place un programme de recherche-action basé sur les interactions et les synergies entre les écosystèmes, les pratiques agricoles et l'alimentation.

Enjeux prioritaires

- démultiplier, amplifier, diffuser les initiatives porteuses de transitions agro-écologiques et alimentaires dans le souci d'en augmenter les effets ;
- maintenir une population agricole active importante, vecteur d'une agroécologie diverse et adaptée à chaque lieu ;
- rendre l'agroécologie accessible à tous les agriculteurs et agricultrices y compris à ceux et celles qui peinent à s'y engager encore aujourd'hui ;
- renforcer la résilience alimentaire des territoires concernés, c'est-à-dire, entre autres, la capacité de s'adapter aux changements climatiques, de résister aux crises de type Covid ;
- renforcer la démocratie et la justice alimentaires pour un meilleur accès à une alimentation suffisante, saine, équilibrée, par les liens faits avec les questions de santé ;
- « faire territoire » en renforçant les solidarités, en créant des filières territoriales inclusives, équitables, coopératives, où les citoyens et les élus ont un rôle, au-delà des seuls professionnels de l'agriculture et de l'alimentation ;
- lutter contre le dérèglement climatique (sobriété énergétique des moyens mis en œuvre, amélioration des bilans carbone, contribution aux puits de carbone...) ;
- et œuvrer pour la préservation des ressources par la sortie des pesticides, la gestion sociale et qualitative de l'eau, le maintien de la qualité des sols, la protection de la biodiversité...

Critères de sélection

Les projets soumis devront :

- s'inscrire dans un territoire dont on aura explicité les enjeux en matière d'environnement, d'agriculture et d'alimentation ;
- comporter un axe expérimentation important, éventuellement complété par de la modélisation, en lien avec une ou des unités de recherche compétentes dans les domaines explorés, dans une démarche de recherche-action pluridisciplinaire et impliquant des producteurs, des consommateurs et des citoyens ;
- intégrer une évaluation de la durabilité (environnementale, économique et sociale) de l'innovation testée ;
- se dérouler en France, métropole et/ou Outre-mer ; des comparaisons et échanges avec des initiatives internationales sont envisageables ;
- expliciter la méthodologie proposée, notamment la teneur du partenariat (articulation entre acteurs de terrain et de la recherche, co-portage, formalisation...), le système de gestion et d'évaluation du projet ;
- inclure un volet diffusion et valorisation des résultats.

Les thèmes ayant été financés depuis de nombreuses années (tels que : mise en œuvre d'un PAT, sélection variétale, projets individuels de micro-ferme, développement de filière agro-alimentaire pour un produit spécifique...) ne seront pas prioritaires sauf en cas de projet particulièrement innovant et intégrant les dimensions environnementales, agricoles et alimentaires.

Qui peut répondre ?

Cet appel s'adresse aux organismes à but non lucratif et aux organisations collectives d'acteurs ainsi qu'aux unités de recherche. La priorité sera donnée aux projets co-portés par plusieurs structures, impliquant les chercheurs, les producteurs, les acteurs locaux, les collectivités et les citoyens-consommateurs, les acteurs de l'éducation et de la formation, ou de nouveaux acteurs émergents dans les problématiques agricole et alimentaire.

Modalités de soutien

Le soutien de la Fondation de France est apporté sous forme d'une subvention annuelle ou pluriannuelle. Elle pourra cofinancer les frais liés à la mise en œuvre du projet, y compris la capitalisation, la diffusion et l'essaimage des initiatives, les salaires des personnels dédiés (en dehors des emplois publics déjà financés) voire quelques investissements.

Comment répondre ?

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 11 mai 2022 à 17h00.

Le dossier de candidature est à compléter en ligne sur fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*). Attention, les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne. Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé. Les modalités de réponse sont précisées dans le dossier de candidature.

Les projets reçus feront l'objet d'une présélection. Après instruction, les dossiers présélectionnés seront examinés par un jury d'experts indépendants en octobre 2022. Les décisions seront uniquement communiquées par écrit.

Toutes les informations concernant l'appel à projets se trouvent sur le site de la Fondation de France : fondationdefrance.org, rubrique Environnement/Alimentation.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE TERRAIN



Pour accompagner les acteurs de terrain dans la conception, la co-construction avec les bénéficiaires, le pilotage, le montage, la structuration des actions ou encore leur évaluation, le recours à un consultant compétent peut être utile. Il pourra être pour tout ou partie financé dans le cadre de ce soutien complémentaire. Un accord devra être donné par la Fondation de France sur présentation de la proposition technique et du CV du consultant pressenti par le porteur de projet.

COMMENT AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT



Pour les organismes désireux de réduire les impacts négatifs de leur projet sur l'environnement, une aide financière supplémentaire pourra être accordée afin de recourir à un consultant spécialiste des questions posées. Il proposera des adaptations réalistes au plus près des souhaits et des réalités de la structure soutenue. Nous attirons votre attention sur la nécessité de compléter un formulaire spécifique disponible sur notre plateforme.

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Afin de participer à l'effort collectif dans le cadre de l'Agenda 2030, la Fondation de France mesure désormais sa contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) dans tous les projets qu'elle finance. Lutter contre la pauvreté, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable, assurer à tous une éducation de qualité, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, maritimes... Énoncés par l'ONU en 2015, les 17 Objectifs de

développement durable, qui relèvent tous de l'intérêt général, sont au cœur des missions de la Fondation de France. Tout porteur de projet désirant déposer un projet dans le cadre de l'un des programmes de la Fondation de France se verra demander à quels ODD son projet contribue. Il est possible de choisir quatre objectifs, un obligatoire et trois facultatifs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur fondationdefrance.org, rubrique *Nous connaître / ODD: nos engagements*.

Fondation de France

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00



fondationdefrance.org

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 916 fondations abritées soutiennent chaque année près de 11 000 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux: aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.